



Centre  
Communal  
Action  
Sociale

Cessieu, le 12 mai 2021

## MAIRIE DE CESSIEU

3, rue du Revol  
38110 CESSIEU

Téléphone : 04 74 88 31 76  
Télécopie : 04 74 33 21 27  
mail : [mairie@cessieu.fr](mailto:mairie@cessieu.fr)

### Objet : Plan Canicule 2022

Madame, Monsieur,

Comme chaque année le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France, lancent la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs avec la mise en place du plan canicule qui sera activé du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2022, avec son premier niveau de « veille saisonnière ».

Pour cela, il est demandé aux communes de procéder au recensement de leurs habitants susceptibles de souffrir de la canicule. Ce recensement a pour but de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « Plan d'alerte et d'urgence », par Monsieur le Préfet de l'Isère.

La mairie tient à jour un **registre communal** sur lequel figurent toutes les personnes qui ont souhaité s'inscrire pour bénéficier de l'aide en cas d'épisode de fortes chaleurs. Lorsque le plan canicule est déclenché par Monsieur le Préfet de l'Isère, vous serez contactés et/ou visités par nos services et nous veillerons à ce que vous soyez informés des consignes à suivre pour vivre au mieux ce passage difficile.

Ce registre doit être maintenu à jour, et nous vous demandons de **confirmer votre inscription pour cette année 2022**. Nous vous rappelons que cette inscription n'est pas obligatoire, mais conseillée, pour les personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont, ou non, en situation d'isolement.

Pour confirmer votre inscription, nous vous demandons de **compléter le coupon ci-joint**, et de nous l'adresser, avant le 31 mai 2022 :

- Par courrier à l'adresse suivante : 3 rue du Revol - 38110 CESSIEU ou par mail : [mairie@cessieu.fr](mailto:mairie@cessieu.fr)
- Vous pouvez également le déposer directement en mairie ou confirmer votre inscription par téléphone (Tél. : 04 74 88 31 76).

**Nous attirons votre attention sur le fait que cette procédure est également valable pour la saison hivernale en cas de grand froid (Plan Grand Froid qui serait déclenché dans les mêmes conditions) ou de situation sanitaire exceptionnelle.**

Nous vous invitons également, à prendre contact avec nos services (secrétariat : 04 74 88 31 76), si vous vous trouvez dans une situation de santé défaillante, due à la chaleur, au froid ou à toute autre cause, afin que nous puissions vous venir en aide et prévenir, le cas échéant, les services sociaux.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations et nous vous prions de croire en l'assurance de nos salutations les meilleures.

Le Maire et Président du CCAS,  
Christophe BROCHARD

L'Adjointe en charge du CCAS,  
Joëlle BATTIER

## Coupon réponse à retourner en mairie si vous le souhaitez.

### Plan canicule/Plan grand froid.

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : ..... Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....@.....

Personne à prévenir en cas d'urgence (NOM et téléphone) : .....

Eventuellement coordonnées du service d'aide intervenant à votre domicile :

.....

Qualité au titre de laquelle vous désirez être inscrit(e) : plus de 65 ans ou adulte handicapé

.....